

La STM en 2008

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La STM permet à la population de se déplacer de façon écologique, avec fiabilité, sécurité et rapidité. C'est en exerçant son métier de la meilleure façon possible qu'elle participe au développement durable de Montréal et de sa région.

Le premier Rapport de développement durable de la STM, dont nous présentons ici un sommaire, trace le bilan du Plan d'action de développement durable et présente les résultats pour les années 2006, 2007 et 2008. Il permet ainsi de mesurer la contribution environnementale, sociale et économique de la Société sous trois axes : mobilité durable, gestion durable et promotion du développement durable.

Nous pensons que les résultats présentés dans ces pages sont un reflet fidèle de nos efforts pour intégrer le développement durable dans nos décisions d'affaires et dans nos activités de tous les jours.



Des facteurs d'influence favorables

Des gouvernements engagés

Les différents paliers de gouvernement font preuve, depuis quelques années, d'une volonté indéniable de développer les transports collectifs et les considèrent maintenant comme un outil efficace pour promouvoir le développement durable.

La STM tient compte des attentes de son principal bailleur de fonds, la Ville de Montréal, pour ce qui est du développement durable. Nous participons activement au Plan stratégique de développement durable et au Plan de transport de Montréal.

Le Québec s'est toujours montré à l'avant-garde dans le domaine du développement durable, à commencer par la protection de l'environnement. Que ce soit par ses choix énergétiques, sa loi sur le développement durable adoptée en 2006 ou ses politiques novatrices, son influence sur le rôle des sociétés publiques comme la STM est primordiale. À titre d'exemple, la Politique québécoise du transport collectif nous incite à augmenter notre offre de service de façon importante afin d'accroître notre achalandage et prévoit du financement à cette fin.

Au fédéral, le « Pacte pour les villes et collectivités » de 2005, constitué d'ententes bilatérales entre le gouvernement du Canada et les provinces, garantissait pour la première fois un montant spécifique pour les infrastructures de transport en commun.

Des employés mobilisés

Pour concrétiser notre vision et élargir la portée de nos actions de développement durable, nous comptons sur l'engagement de notre personnel. Bien au fait des aspects environnementaux et sociaux de leur travail, plusieurs de nos employés prolongent nos actions dans leur propre milieu de vie.

Des citoyens préoccupés par les questions environnementales

Les citoyens de Montréal sont préoccupés par la dégradation de la qualité de l'environnement. Toutefois, ceux-ci n'associent pas spontanément l'utilisation du transport collectif à un geste en faveur de l'environnement. La STM a donc l'intention de faire valoir les effets bénéfiques du transport en commun sur l'environnement et la société.

Une clientèle aux besoins variés

Nous nous efforçons d'être à l'écoute de la clientèle et de développer des services qui répondent à leurs besoins spécifiques. Par exemple, les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont des besoins particuliers pour leurs déplacements en transport collectif.

Des impacts significatifs sur l'environnement

Par ailleurs, les activités de la STM génèrent des impacts significatifs sur l'environnement : émissions atmosphériques, risques de contamination du sol, rejets d'eaux usées, utilisation de produits dangereux, production de matières résiduelles, consommation d'énergie, de combustible et d'eau potable, etc. Depuis quelque 20 ans, nous traitons ces impacts avec diligence, en prenant des moyens qui vont souvent au-delà des exigences légales en vigueur.



AXE 1 – MOBILITÉ DURABLE

Actions courantes ou planifiées qui visent à améliorer la mobilité des personnes en offrant des services optimisés de transport collectif, à contribuer au développement de la communauté montréalaise et à améliorer l'environnement et le cadre de vie.

ORIENTATION 1

Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie

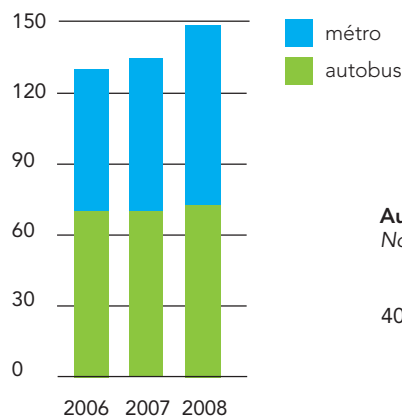
- ▶ Pour augmenter l'offre de service afin d'accroître l'achalandage, nous avons appliqué diverses mesures, comme hausser les fréquences aux heures de pointe ainsi qu'avant et après les heures de pointe.
- ▶ Nous adaptons le réseau et le service aux besoins des secteurs en développement en participant aux projets d'aménagement urbain dès l'étape de planification.
- ▶ Pour fidéliser certaines clientèles grâce à une stratégie de tarification flexible, nous avons commencé à déployer notre projet de Vente et perception avec cartes à puce, soit la carte OPUS.
- ▶ Nous avons élaboré des programmes adaptés aux besoins des différentes clientèles, dont la Navette Or (pour les personnes âgées) et Entre deux arrêts (pour les femmes, en soirée).

ORIENTATION 2

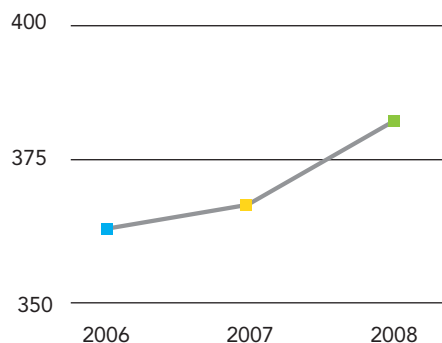
Appliquer des mesures d'accessibilité universelle

- ▶ Nous nous préparons à adopter une politique et une vision intégrée de l'accessibilité universelle.
- ▶ Parmi les mesures déjà en cours : 73 % du parc de bus est à plancher surbaissé et les premiers modèles de bus munis de rampes avant sont mis à l'essai.

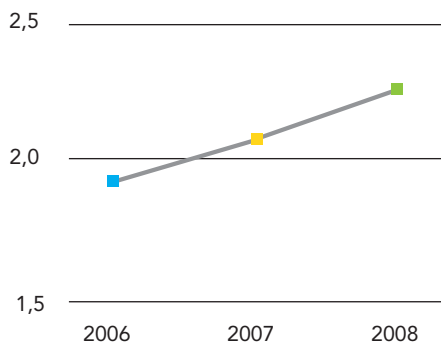
Augmentation de l'offre de service
(millions de km parcourus)



Augmentation de l'achalandage
Nombre de déplacements (millions)



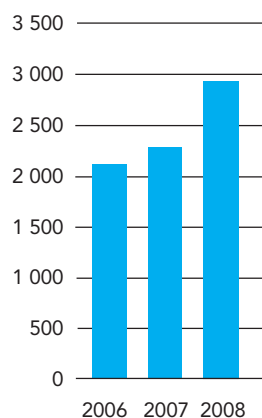
Évolution du transport adapté (tous les modes)
Nombre de déplacements (millions)



ORIENTATION 3

Contribuer à la vitalité économique aux niveaux local, régional et provincial

Emplois directs soutenus
(Nombre d'emplois soutenus)



▶ Nous valorisons les retombées économiques locales en conformité avec les lois, règlements et ententes. En 2008, nos acquisitions de biens et services ont dépassé les 525 M\$ et profité à plus de 2 100 fournisseurs.

▶ Nous avons maintenu d'excellentes cotes de crédit : A+ (Standard & Poor's) et Aa2 (Moody's), pour notre bonne gestion en 2008, ce qui place la STM dans le peloton de tête des sociétés de transport en Amérique du Nord.

ORIENTATION 4

Influencer le développement urbain pour mieux y intégrer le transport collectif

- ▶ Nous implantons des mesures pour faciliter la circulation des bus sur l'île de Montréal. Exemples : intégrer des bus articulés et différentes mesures préférentielles, dont les voies réservées.
- ▶ Nous contribuons à plusieurs des 21 chantiers du Plan de transport de Montréal, dont la modernisation du réseau de métro et l'implantation de mesures prioritaires pour bus.
- ▶ Nous allons diffuser notre Guide d'aménagement auprès notamment des municipalités, promoteurs et concepteurs urbains, pour leur offrir des solutions d'aménagement qui favorisent le transport collectif.

AXE 2 – GESTION DURABLE

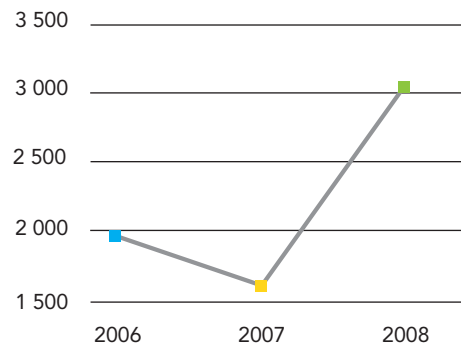
Actions accomplies ou à accomplir pour réaliser toutes les activités de façon responsable, considérant leurs impacts sur l'environnement, la société et l'économie.

ORIENTATION 5

Gérer les impacts sur l'environnement

- ▶ Nous avons poursuivi la réalisation de notre Plan de protection de l'environnement 2007-2011, qui comprend une foule de mesures. Exemples : prévention et réduction de la contamination de l'eau, de l'air et du sol, utilisation judicieuse des ressources en eau et en énergie et application du principe des 3RV-E.
- ▶ Un résultat dont nous sommes fiers : nous avons récupéré plus de 3 000 tonnes de papier, de plastiques, de pneus et d'autres matières.
- ▶ Nous nous sommes appliqués à respecter les lois et les règlements environnementaux. La STM a fait l'objet de seulement trois avis de non-conformité en 2008.

Matières résiduelles récupérées (tonnes)



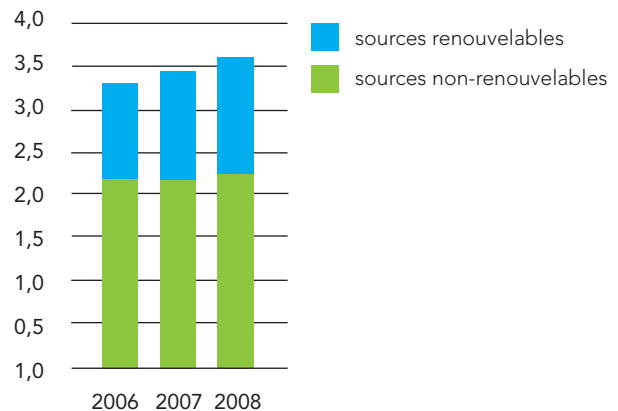
ORIENTATION 6

Améliorer l'efficacité énergétique des actifs

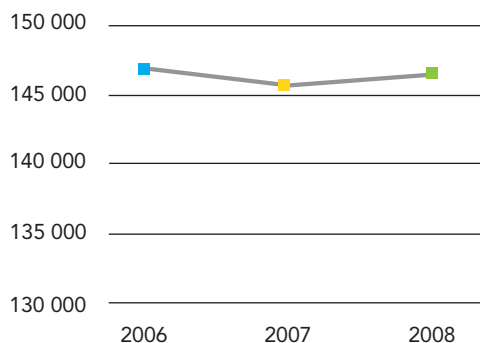
- ▶ Nous assurons une veille technologique et réalisons des projets de démonstration. Par exemple, nous avons mis à l'essai huit bus hybrides diesel-électrique afin de comparer leur comportement, leur consommation et leurs émissions à ceux des bus standards utilisés. À la lumière des résultats, nous déterminerons si les hybrides seront intégrés à notre plan d'acquisition de bus.
- ▶ Dans le cadre de notre Plan de protection de l'environnement, nous nous sommes donné comme objectif d'intégrer des critères de développement durable dès la conception et lors de la réalisation et de l'exploitation d'installations (rénovées ou construites), en nous inspirant de l'approche LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

- ▶ Bien que notre consommation d'énergie renouvelable ait augmenté en raison de l'exploitation de nouvelles installations, notre consommation d'énergie non renouvelable est restée sensiblement la même au cours des trois dernières années, et ce, grâce à nos efforts en efficacité énergétique.
- ▶ Nous avons adopté des mesures pour réduire la consommation de carburant et les émissions de GES des véhicules, notamment la formation des chauffeurs de bus à la conduite écologique et l'utilisation du biodiesel.

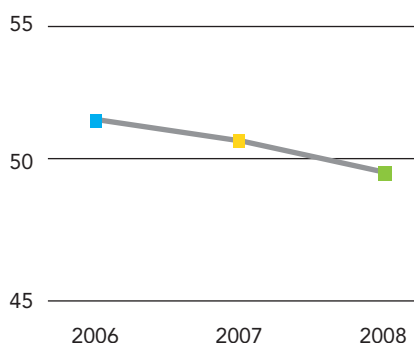
Consommation totale d'énergie (Pétajoules)



Émissions totales de gaz à effet de serre
(tonnes de CO₂éq)



Émissions totales de GES
(g de CO₂éq par km-passager)



ORIENTATION 7

S'approvisionner de façon responsable

- ▶ Nous avons intégré des critères de développement durable dans certains de nos appels d'offres – pour l'achat des nouvelles voitures de métro, par exemple : éco-étiquetage, écoconception ou encore réutilisation ou recyclabilité à 92,5 % des voitures rendues à la fin de leur vie utile.
- ▶ Nous avons établi des partenariats avec d'autres grands donneurs d'ordres. Nous jouons notamment un rôle de premier plan pour ce qui est des achats regroupés des membres de l'Association du transport urbain du Québec.
- ▶ En 2008, nous avons adhéré à l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable qui regroupe une vingtaine de donneurs d'ordres des secteurs privé et public.
- ▶ Pour développer et mettre en œuvre des pratiques d'approvisionnement responsable, nous allons élaborer une politique d'approvisionnement responsable et un guide des bonnes pratiques d'approvisionnement.

ORIENTATION 8

Planifier, concevoir et réaliser les projets en tenant compte de leurs impacts sur l'économie, l'environnement et la société

- ▶ Chaque année, nous menons des projets de toute taille. Nous prenons des mesures pour en atténuer les impacts sur l'environnement ou pour mettre en valeur les retombées économiques et sociales associées. Nous sommes particulièrement fiers de nos nouvelles installations au site Legendre (centre de transport et centre de carrosserie).

ORIENTATION 9

Viser à ce que la STM soit reconnue comme un employeur de choix, tant par son personnel que par les chercheurs d'emploi

- ▶ Pour promouvoir la STM comme employeur de choix, nous avons lancé une campagne de visibilité, notamment dans des médias spécialisés, et avons intensifié nos activités de recrutement auprès des institutions d'enseignement.
- ▶ Nous travaillons à la mobilisation des employés. À cet effet, nous avons mis de l'avant trois priorités : la communication, l'engagement et la reconnaissance.
- ▶ Nous assurons le développement des compétences et des connaissances des employés. Annuellement, nous consacrons près de 2 % de la masse salariale à la formation des employés.
- ▶ Pour augmenter la représentativité des groupes cibles et promouvoir la gestion de la diversité au sein du personnel, nous avons participé par exemple à des foires à l'emploi ou à des salons à caractère ethnique, autochtone ou s'adressant aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- ▶ Nous sommes interpellés par la santé et la sécurité de l'ensemble des employés. Parmi nos mesures, le nouveau comité de travail sur la sécurité des chauffeurs d'autobus aura notamment à élaborer un plan d'action visant à réduire les risques inhérents aux agressions.
- ▶ Nous faisons la promotion de la santé auprès des employés. Nous avons donc pris plusieurs initiatives, dont le Programme d'aide aux employés (PAE), qui offre un soutien gratuit et confidentiel pour des besoins d'ordre psychologique, juridique ou financier.



AXE 3 – PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions réalisées ou planifiées pour assurer son leadership en matière de développement durable auprès des partenaires et pour inciter personnel, clientèle et population à adopter des comportements plus responsables sur les plans environnemental, social et économique.

ORIENTATION 10

Sensibiliser le personnel au développement durable

- ▶ Nous soutenons les initiatives du personnel en matière de développement durable (comités verts, défis lancés pour amasser des fonds).
- ▶ Nous mobilisons employés et retraités pour offrir un soutien à la communauté, notamment dans le cadre d'une campagne annuelle de collecte de fonds. Nous soutenons également les bonnes œuvres des employés et retraités de la STM, le Réchaud-bus et la Corvée du camp Papillon.

ORIENTATION 11

Positionner la STM comme une entreprise responsable et engagée

- ▶ Nous avons développé un positionnement d'entreprise sous le thème Mieux respirer. Nous visons ainsi à faire prendre conscience à la population des avantages du transport collectif pour l'environnement et à l'inciter à en faire un usage plus fréquent.
- ▶ Nous entretenons un dialogue constant avec nos parties prenantes sur divers sujets d'intérêt, que ce soit au moyen de groupes de discussion de citoyens, de tables de concertation, de participation à des projets d'aménagement urbain, de groupes de travail avec différentes instances gouvernementales, etc.

ORIENTATION 12

Agir en partenariat pour démontrer la contribution environnementale, sociale et économique du transport collectif et créer des alliances stratégiques

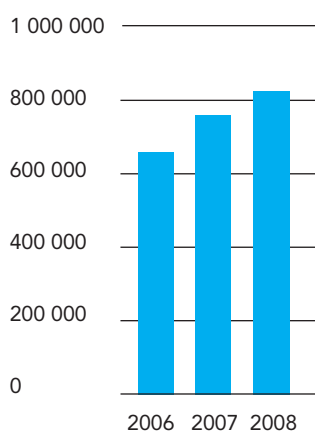
- ▶ Nous maintenons des relations étroites avec nos pairs, par le truchement notamment de l'Association du transport urbain du Québec, de l'Association canadienne du transport urbain, de l'*American Public Transport Association* et de l'Union internationale des transports publics.
- ▶ Nous cherchons à établir des partenariats d'affaires profitables pour la STM et ses fournisseurs. Exemples de projets réalisés : démonstration du biodiesel et essai de bus hybrides.

- ▶ Nous développons des alliances stratégiques avec le milieu des affaires. But : chercher à démontrer les avantages économiques d'un réseau de transport collectif efficace, notamment quant à la diminution de la congestion routière et à l'amélioration de la qualité de vie.

- ▶ Nous établissons des partenariats lors d'événements à caractère culturel, sportif ou environnemental en favorisant l'utilisation du transport collectif en mettant de l'avant l'aspect écologique du transport collectif.

- ▶ Nous sommes partenaire de la Chaire en gestion de projets de l'Université du Québec à Montréal.

Dons versés (\$)



Imprimé au Québec avec encres végétales sur papier fait de fibres recyclées postconsommation à 100 %, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore, et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

La version intégrale du rapport est disponible à la page www.stm.info/en-bref/dd.htm
Pour tout commentaire ou suggestion : dd@stm.info